



ECOLE CUI LONG VO DAO



KUNG-FU  
QI-GONG  
La Chapelle sur Erdre



Saison 2012/2013

La Chapelle sur Erdre, le 24 mai 2013

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à

## UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de l'Association AS Cui Long Vo Dao la Chapelle Kung-Fu/Qi-Gong qui se tiendra le

**Samedi 15 juin 2013 à 18h**

**salle de la Coutancière**

Le point suivant sera à l'ordre du jour :

- Approbation des nouveaux statuts (modifications articles 2 et 6)

Celle-ci sera suivie de

## L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

de l'Association AS Cui Long Vo Dao la Chapelle Kung-Fu/Qi-Gong qui se tiendra le

**Samedi 15 juin 2013 à 18h05**

**salle de la Coutancière**

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Rapport moral présenté par le président
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Élection des membres du Comité Directeur
- Approbation du Règlement Intérieur
- Questions diverses

En vertu de l'article 10 des statuts, les conditions pour être membres du Comité Directeur sont : être à jour dans sa cotisation, avoir 1 an d'ancienneté dans l'association et être majeur.

Les documents soumis au vote sont consultables sur le site du club ou sur demande.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (mandat joint).

Marie-Claire KING

*Présidente AS Cui Long Vo Dao La Chapelle sur Erdre  
president@cuulonglchapelle.fr*



# ECOLE CUI LONG VO DAO



**KUNG-FU**  
**QJ-GONG**  
La Chapelle sur Erdre



## MANDAT

Je soussigné(e) ..... donne pouvoir à .....  
..... afin de me représenter aux Assemblées  
Générale Extraordinaire et ordinaire Annuelle du 15 juin 2013 de l'association AS Cui Long VO Dao  
La Chapelle Kung-Fu / Qi-Gong afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur  
les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à ....., le .....

Signature du mandant et du mandataire